

# Miracle Eucharistique de HERENTALS

BELGIQUE, 1412



Dans le Miracle Eucharistique de Herentals, quelques Hosties précédemment volées furent retrouvées après huit jours parfaitement intactes dans un champ, malgré la pluie, près d'une tanière de lapins, entourées d'une forte lumière et disposées en forme de croix. Chaque année, deux tableaux du peintre Antoon Van Ysendyck, qui représentent le Miracle, sont emmenés en procession jusqu'au champ où un petit sanctuaire (De Hegge) fut érigé. Là, on célèbre ensuite une Messe commémorative devant de nombreux fidèles.



Église Saint-Waltrudis - Herentals



A. Van Ysendyck (1801-1875) Série de tableaux  
« Her wonder van de Hegge » - « Saint Miracle de la Haie »



Tableau du peintre  
A. Van Ysendyck qui  
représente le Prodigé



Intérieur de l'Église  
Saint-Waltrudis - Herentals



Chapelle « De Hegge »  
construite à l'endroit où  
eut lieu le Prodigé



**E**n 1412, un certain Jan van Langerstede alla loger dans un hôtel peu distant de la petite ville de Herentals. Cet homme vivait en volant des objets sacrés dans les églises et les revendait ensuite en Europe. Le lendemain de son arrivée à Herentals, il se rendit dans le village de Poederlee, entra dans l'église paroissiale et, sans se faire voir, il vola le calice et le ciboire contenant cinq Particules consacrées. Tandis qu'il rentrait à Herentals, dans une zone appelée « De Hegge » (« La Haie »), il se sentit retenu par une force mystérieuse qui l'empêchait de continuer son chemin. Il tenta alors de se débarrasser des Hosties en les jetant dans le fleuve, mais toutes ses tentatives furent vaines. Jan allait désespérer quand il aperçut pas loin un champ avec une grande tanière de lapins où il cacha les Hosties. Tout se déroula sans encombre et l'homme rentra tranquillement à Herentals.

Entretemps le juge de la ville, Gilbert De Pape, avait commencé une enquête pour découvrir l'auteur du vol dans l'église de Poederlee. Jan était aussi parmi les suspects. La police fouilla dans ses bagages et y trouva le calice et le ciboire.

*Jan confessa alors tout* sauf d'avoir jeté les Particules. Il fut condamné à être pendu de suite ; il était déjà sur l'échafaud quand, exhorté par le prêtre à libérer son âme avant de mourir, il confessa entièrement sa faute en indiquant le lieu où il avait caché les Hosties volées. Le juge arrêta alors l'exécution et ordonna à Jan de montrer le lieu précis où il avait laissé les Particules. Une grande foule les suivit. À leur arrivée dans le champ, ils virent les Hosties briller, disposées en forme de croix. Elles étaient restées intactes malgré les intempéries et furent tout de

suite ramenées en procession, en partie à Herentals et en partie à Poederlee, où elles restèrent jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Le 2 janvier 1442, le Miracle fut déclaré authentique par le Magistrat de Herens et à l'endroit où les Hosties furent retrouvées on érigea une petite Chapelle qui fut visitée par de nombreux prélats, dont Jean Malderus, Évêque d'Anvers, en 1620, et le Pape Benoit XIV en 1749.

La fille de Jean de Luxembourg, Elisabeth van Görlitz, finança l'agrandissement de la Chapelle qui fut par la suite transformée en Sanctuaire.